

DEVIS Stage FORMATION ÉCONOMIQUE DU CSE Institut Régional du Travail d'Aix-Marseille Université

*vu les articles L. 2315-16 et suivant - L. 2315-63 Code du travail
énonçant les dispositions législatives relatives à la FORMATION ÉCONOMIQUE des MEMBRES du CSE*

Intitulé de la formation : FORMATION ÉCONOMIQUE des MEMBRES du CSE

Durée : 21 heures sur 3 jours

Lieu de formation : Institut Régional du Travail – 63 La Canebière – 13001 Marseille – 6^{ème} étage

Session : interentreprises

Dates de la formation : mentionnées sur le site internet de l'IRT

Programme de la formation « économique » (prise de mandat) interentreprises :

téléchargeable sur le site internet de l'IRT

<http://irt.univ-amu.fr/formations-obligatoires-des-representants-du-personnel>

OBJET	NOMBRE DE JOURS	TOTAL*
FORMATION ÉCONOMIQUE DU CSE <ul style="list-style-type: none"> ▶ dans les locaux de l'IRT-AMU ▶ session interentreprises ▶ nombre de personnes maximum appartenant à une même entreprise : 5 	1 jour	310 € / personne/ jour soit un montant total de 930€ par personne pour 3 jours

* L'Université n'est pas assujettie à la TVA.

Ce devis est valable pour la période 01/01/2022 au 31/12/2022

Claire MORIN

Enseignante-chercheuse Juriste

Institut Régional du Travail

Aix-Marseille Université

claire.morin@univ-amu.fr

Tél : 06 74 31 63 23

Sonia CHARFA

Gestionnaire administrative et

financière

Institut Régional du Travail

Aix-Marseille Université

sonia.charfa@univ-amu.fr

Tél : 04 13 94 19 75